



**Conseil national
de l'information statistique**

**COMITÉ DU LABEL
DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE**

Paris, le 17 avril 2018
N°: 194 /DG75/L002

Dossier suivi par : Nicole Roth

Tél. : 01 87 69 50 69

nicole.roth@insee.fr

La Présidente du Comité du Label
de la statistique publique
à
Madame Pierrette SCHUHL
Cheffe du département « Répertoires
Infrastructures et Statistiques Structurelles »
et
Monsieur Aurélien DAUBAIRE
Directeur régional de l'Insee de la
« Réunion-Mayotte »

Objet : Prolongation du label pour le pilier 1 de l'enquête structurelle des entreprises mahoraises

Références : Courrier du 9 avril 2018
Avis de conformité n°380/Label/L201, réunion du Comité du label Commission
« Entreprises » du 14 mai 2014

Le Comité du label de la statistique publique avait délivré le label d'intérêt général et de qualité statistique assorti du caractère obligatoire pour la période de 2014 à 2018, à l'enquête structurelle des entreprises mahoraises lors de l'examen en commission « Entreprises » du 14 mai 2014.

Le label couvrait trois enquêtes ou « piliers ». Depuis 2014, le « pilier 1 » interroge annuellement les entreprises connues des impôts. Les autres enquêtes, dites « piliers 2 et 3 », ont été regroupées en une seule sur les entreprises informelles, réalisée en 2016 sur l'exercice 2015.

Vous sollicitez pour l'enquête de pilier 1 une prolongation de label pour l'année 2019, pour expérimenter la faisabilité d'une réalisation de cette enquête par sondage, alors qu'elle était auparavant exhaustive. Cet échantillonnage permettrait notamment de limiter les coûts de collecte, et la charge des répondants tout en conservant la qualité des résultats de l'enquête.

Cette année sera mise à profit pour mener les réflexions et les travaux sur le plan de sondage conjointement avec la division « Sondages » .

Au nom du Comité du label de la statistique publique, je vous informe que j'accepte de prolonger pour **l'année 2019** la validité du précédent label accordé le 14 mai 2014 à l'enquête structurelle des entreprises mahoraises .

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Néanmoins, vous devrez représenter cette enquête au Comité du label en vue de l'obtention d'un nouvel avis de conformité au 1^{er} semestre de l'année 2019.

La Présidente du Comité du label
de la statistique publique



Nicole Roth

Copie : Secrétariat général du CNIS, Secrétariat du Comité du label de la statistique publique, Messieurs Christine, Haag et Daubaire